

Repères pour la Préparation au Mariage

Diocèse de Digne – Juin 2016

L'Eglise a pour mission de révéler le Dieu d'Amour au cœur même de l'amour humain, mais aussi de faire prendre conscience que cet amour humain doit puiser dans le Dieu d'Amour la force d'aimer pour toujours dans la fidélité. Nous faisons tous le constat de l'écart entre ce que les futurs mariés attendent le plus souvent du mariage religieux et le désir de l'Eglise de leur annoncer et de leur révéler le mariage comme la Bonne Nouvelle, le révélateur de l'alliance entre Dieu et l'humanité, entre le Christ et l'Eglise. Cet écart peut nous désoler ! Ne doit-on pas y voir une opportunité pour une (ré)évangélisation, une annonce renouvelée de la foi chrétienne comme rencontre avec le Christ et avec son Eglise ?

La préparation au mariage est donc un enjeu majeur pour la formation des personnes et la construction de la société. La famille, première cellule de la société, en porte certes toutes les espérances mais aussi toutes les fragilités. Le Pape François, dans son exhortation *Amoris laetitia* aborde longuement la préparation au mariage [n° 205 à 216]. Le Saint Père insiste sur l'accompagnement dans les premières années du mariage, « pour enrichir et approfondir la décision consciente et libre de s'appartenir et de s'aimer jusqu'à la fin. Bien des fois, le temps des fiançailles n'est pas suffisant, la décision de se marier est précipitée pour diverses raisons, et, de surcroît, la maturation des jeunes est tardive. Donc, les jeunes mariés doivent compléter ce processus qui aurait dû avoir été réalisé durant les fiançailles »¹. En 2002, la Conférence des évêques de France a publié des *Orientations nationales pour la pastorale du mariage*² ; On peut citer aussi le texte de la CEF « *La préparation au mariage dans le contexte de la nouvelle évangélisation* »³. Ces textes invitent à inscrire la préparation du mariage **dans la durée**, en proposant une véritable catéchèse, un itinéraire de type catéchuménal vers le sacrement de mariage (*importance des étapes, lien avec la liturgie et la Parole de Dieu, place de la conversion, intégration dans l'Eglise...*)⁴.

Les présents repères s'inscrivent dans la même ligne : la préparation au mariage est un temps important pour la maturation humaine et spirituelle d'un couple ; c'est aussi un temps de grâce pour l'approfondissement de leur amour et pour leur croissance dans la foi. **Ce doit être aussi l'occasion d'une véritable évangélisation.** Parce que le sacrement du mariage est une réalité à la fois humaine et spirituelle, la préparation au mariage doit permettre au couple de construire sa vie sur un amour véritable autant que sur une foi éclairée.

¹ Pape François, Exhortation post synodale *Amoris Lætitia* n° 206, Rome 2016.

² CEF, *Orientations nationales pour la pastorale du mariage*, Paris 2002.

³ CEF, *La préparation au mariage dans le contexte de la nouvelle évangélisation*, Paris 2014.

⁴ LE GALL Robert, *Des itinéraires de type catéchuménal vers les sacrements*, Bayard, Paris 2007.

Pour accompagner les couples vers le sacrement de mariage, ces repères insistent donc sur :

- Le temps et les moyens donnés aux fiancés **pour mûrir leur décision de mariage** ; temps d'une vraie préparation au don mutuel de leur vie ;
- Le temps et les moyens donnés aux **fiancés pour une découverte du Dieu qui les unit dans le sacrement** ; temps d'une vraie catéchèse, qui peut être parfois une première annonce de la foi chrétienne ;
- La **collaboration et la complémentarité** de tous les acteurs de la pastorale du mariage. Cette collaboration [*ministre qui accompagne, membres de l'EPM, couples parrains, communauté qui accueille*] apporte beaucoup de fruits pour les futurs époux, mais tout autant pour les communautés elles-mêmes.

■ Accueillir...

- **L'accueil des couples qui viennent demander le mariage est capital** dans leur cheminement. C'est souvent le visage qu'ils garderont de l'Eglise. Un accueil chaleureux, convivial et attentif marquera chacun... (*Il ne peut se faire par téléphone ou mail...*) ;
- Il est souhaitable que les futurs mariés se présentent suffisamment tôt, **si possible un an avant la date du mariage**. On veillera à profiter de ce délai pour commencer un parcours dès que possible en les mettant immédiatement en contact avec les personnes concernées (*on aura vérifié qu'ils se sont bien adressés à la paroisse de leur domicile*). Il sera bon de répondre à leurs premières interrogations rapidement, surtout les plus concrètes : date et lieu du mariage, nom du célébrant... C'est souvent facteur de paix pour les rencontres ultérieures.
- L'Eglise Catholique ne peut **célébrer le mariage que dans des conditions précises** :
 - *au moins l'un des deux conjoints doit être catholique ;*
 - *aucun des conjoints ne doit être lié par un mariage religieux antérieur valide ;*
 - *ils doivent être vraiment libres dans leur consentement (liberté) ;*
 - *l'homme et la femme s'engagent définitivement l'un envers l'autre (indissolubilité) ;*
 - *ils veulent persévérer dans la fidélité de leur amour pour toute la vie (fidélité) ;*
 - *ils acceptent la responsabilité d'être parents (ouverture à la vie).*
- Pour toutes les **situations particulières**, on pourra consulter le chancelier : mariage de personnes handicapées, mariages dispar (entre un catholique et un non baptisé), en particulier les mariages islamo-chrétiens, mariages mixtes (entre un catholique et un chrétien non catholique), mariage des personnes unies civilement et divorcées, mariage naturel (mariage de deux non-baptisés)...
- Le **Dossier administratif** devra être fait en bonne et due forme par le **ministre ordonné qui assure la responsabilité de la préparation**. C'est à celui qui constitue le dossier de demander lui-même les extraits de baptême. On veillera à effectuer rapidement **les demandes de dispense nécessaires**, auprès du bureau des mariages. Si le mariage est célébré dans un autre diocèse (que la préparation), le dossier sera transmis au moins **un mois à l'avance** au bureau des mariages, qui le fera parvenir à l'évêché du diocèse où sera célébré le mariage. Si le célébrant n'est pas un prêtre ou un diacre de la paroisse où est célébré le mariage, il est nécessaire que le curé du lieu ait donné sa délégation (*à mentionner dans le dossier*) pour que soit reçu valablement le consentement des époux.
- Dans la logique de la liberté d'engagement, les fiancés doivent rédiger **chacun de leur côté une déclaration d'intention** qu'ils datent et signent. Cette déclaration doit explicitement contenir les quatre éléments essentiels du mariage. C'est un document qui

a un intérêt pédagogique et spirituel dans l'accompagnement des futurs mariés. C'est pour cette raison, que l'on ne se contentera pas (dans toute la mesure du possible) de leur faire signer le formulaire administratif de la déclaration d'intention. Ils rédigeront un texte personnel (différent d'un simple projet de vie) qui les aidera à mieux prendre conscience de l'engagement qu'ils prennent.

■ Préparer...

- Ce cheminement sera vécu comme un acte de foi et d'espérance en l'œuvre de Dieu dans le cœur des personnes, et comme un acte de charité manifestant l'amour inconditionnel de Dieu envers ces fiancés. Cet accompagnement doit éclairer trois points :
 - **vérifier leur projet** : correspond-il au mariage que l'Eglise célèbre ?
 - **progresser dans l'amour mutuel** à la lumière de la Vérité (le Christ);
 - **cheminer dans la foi de l'Eglise** ;
- Le plus souvent, la préparation au mariage est, pour les fiancés, un moment important de leur vie. L'Eglise accueille avec joie leur demande de préparation et la prend au sérieux. C'est pourquoi il est important de généraliser (par doyenné ?), **la mise en place d'Equipes de Préparation au Mariage**, composées de laïcs et de ministres ordonnés, qui complètent les entretiens particuliers avec le ministre qui célébrera ; elles permettent aussi aux fiancés de rencontrer d'autres personnes faisant la même démarche qu'eux, et de pouvoir ainsi échanger.

On cherchera donc à articuler :

- 1- les entretiens particuliers** avec le ministre ordonné qui célébrera ; C'est un temps de formation, d'échange, d'approfondissement, de prière...
- 2- les temps avec l'EPM**, temps en commun avec des interventions extérieures, qui permettent d'aborder d'autres questions de façon différente ; les temps en commun avec d'autres couples, semble souvent le mieux adapté au contexte actuel. Ils peuvent se dérouler sur des temps plus long et intègrent une vraie convivialité et **le témoignage stimulant de couples**. Le doyenné semble la bonne "échelle" pour le fonctionnement ou la mise en place de ces EPM et permettent ainsi de réunir plusieurs couples de fiancés.
- 3- des rencontres (parrainages ?) avec des couples mariés**, aînés dans le mariage et la vie de foi, témoins de la joie du mariage mais aussi des crises vécues et traversées ensemble en partageant les moyens qui ont aidé à les dépasser ; Ces liens personnels aideront chacun et pourront se poursuivre après la célébration.

Ces trois partenaires doivent se répartir la préparation ; **cette articulation se prépare en amont et doit s'ajuster en permanence**. Elle se fait soit en doyenné, soit partout où une EPM est en place. Le succès de l'ensemble vient de **la collaboration entre chacun**. Un mariage est aussi un acte ecclésial ; il doit aider à s'insérer d'avantage dans l'Eglise qui porte et soutient l'engagement du couple. La bonne articulation entre les EPM, le ministre ordonné accompagnateur et les couples parrains y aide grandement.

- La préparation **se déroule au moins pendant l'année** qui précède le mariage. Il faut du temps pour se connaître, approfondir chaque questions et percevoir la profondeur de ce qu'est le mariage chrétien. **De 8 à 10 rencontres (en groupe ou en particulier et le nombre dépend de l'organisation entre les différents intervenants)** semblent nécessaires. Chaque fois que cela est possible, la participation à un temps ou à un week-end de retraite sera proposée durant le parcours.

- **Une rencontre personnelle avec chacun des deux fiancés** doit être aussi envisagée. Cela permet parfois de faire émerger des vraies questions (*liberté, non-dits, craintes particulières, ...*). Cela permet aussi de proposer le sacrement du pardon.
- La préparation **permet aux futurs époux de préciser leur compréhension des éléments de la Déclaration d'intention** qui définissent un mariage authentique : engagement libre, unique, définitif et ouvert à l'accueil responsable des enfants. Dans la plupart des cas, l'échange sur les fondements du mariage sera d'autant plus libre et profitable qu'il comportera un temps de partage avec d'autres couples.
- Les **points importants à aborder** lors de la préparation (en entretien ou avec l'EPM) :
 - Les fondements scripturaire : Qui est Dieu ?, la place de l'homme dans la création et sa vocation propre, le mariage dans le dessein d'amour de Dieu, l'Alliance...
 - Anthropologie chrétienne, complémentarité homme/femme, théologie du corps ;
 - Ce qu'est l'amour : se donner et vouloir le bien de l'autre ; notion d'engagement ; la relation dans le couple ; la confiance
 - Les 4 piliers du mariage (liberté, indissolubilité, fidélité, ouverture à la vie) ;
 - La communication dans le couple ; se dire les choses, parler et écouter ;
 - L'amour humain, dimension affective et sexuelle ; le respect du corps, la régulation des naissances et les méthodes naturelles...
 - les projets (projets de vie, enfants, gestion des décisions, travail, avenir...) ;
 - les crises dans le mariage, les épreuves, le pardon nécessaire, l'amour de la vérité ;
 - l'éducation des enfants (chrétienne ou non) et le projet à mettre en place ;
 - la vie chrétienne aujourd'hui, les sacrements, la prière perso et en famille...
 - la célébration du mariage en tant que telle ; ses étapes, ce qu'il faut préparer ;
- **L'expérience de Dieu, personnellement, en couple et en communauté est primordiale.** Elle doit être abordée de façon claire, accompagnée et encouragée ! Cette préparation au mariage sera une authentique catéchèse et une occasion de conversion. On invitera à découvrir la **dynamique chrétienne et catéchuménale** (*insistance sur la progression, importance des signes, place de l'expérience et du témoignage, insertion dans la communauté, importance de l'initiation chrétienne...*): baptême, confirmation et Eucharistie. La préparation au mariage permettra aux conjoints de faire la vérité sur leur vie chrétienne et leur pratique sacramentelle, notamment en ce qui concerne le sacrement de réconciliation ainsi que leur participation à l'assemblée dominicale. Chaque fois que cela sera possible, on veillera à proposer le sacrement de la confirmation. On pourra ainsi proposer :
 - d'expérimenter l'accueil de la communauté chrétienne, les inviter à une Eucharistie dominicale, des journées festives ...
 - de rencontrer le Christ dans l'écoute de la Parole de Dieu ;
 - goûter à la prière commune, personnelle et en couple ;
 - découvrir qu'il existe des groupes de réflexion chrétienne, de prière...
- **Des documents** (parcours, livrets, fiches, DVD...) peuvent aider dans la préparation et permettent aux futurs couples de garder une trace et de travailler hors des séances prévues. **De multiples possibilités très bien faites** existent aujourd'hui... qu'il ne faut pas hésiter à utiliser.
- La préparation au mariage doit aussi envisager en vérité l'hypothèse de l'épreuve, du conflit, de l'incompréhension..., et inviter les conjoints à identifier les personnes qui pourraient les aider en cas de besoin, à les choisir éventuellement comme "témoins" de leur mariage.

■ Célébrer...

- Dans la préparation, on veillera à ne pas préparer trop tôt la célébration, afin de ne pas occulter le temps d'enseignement et de maturation...
- Bien expliciter la logique de la célébration, sa construction, sa beauté ; Y aura-t-il Messe ou non ? **L'explicitation des rites** est souvent un vrai chemin pédagogique et spirituel.
- La liturgie, **expression de la foi de l'Église**, célèbre l'Alliance du Christ et de l'Église scellée par sa mort et sa résurrection : **cette alliance concerne l'amour des époux**. C'est pourquoi les lectures non bibliques ne peuvent se substituer à la Parole de Dieu, ni placées sur le même plan. On veillera donc à ce que les lectures, comme les chants et les musiques, contribuent au service de la prière et de l'attitude intérieure des personnes. Si, dans des circonstances particulières, des éléments d'une autre nature étaient demandés, ils pourraient trouver place après la célébration liturgique proprement dite.
- Une "répétition" *in situ*, quelques jours avant la célébration, pourra aussi aider les fiancés à vivre paisiblement le jour de leur mariage.

■ Accompagner...

- **Après... tout commence !** C'est bien de préparer un mariage, mais il faut aussi accompagner après la célébration et continuer de proposer. **L'intégration** dans la vie de la communauté, comme le propose le Pape François, est un élément essentiel dans la suite de la vie du couple.
- La place de la **communauté** est cruciale ; comment accueillons-nous ? ; Que proposons-nous aux jeunes couples ? ; Importance des préparations aux baptêmes ; Place des enfants dans nos rencontres, nos liturgies ? Que proposons-nous pour le catéchisme, l'éveil à la foi, **l'accompagnement des jeunes** ? La formation, la Parole de Dieu... ?
- Les **mouvements de spiritualité** conjugale sont une aide précieuse (*Equipe Notre-Dame, Amour et Vérité, Vivre et Aimer...*) ; des équipes existent dans notre diocèse.
- Les **épreuves**... Elles sont parfois l'occasion de retisser des liens avec la communauté, le prêtre qui nous a marié, nos témoins, l'équipe de préparation au mariage, les couples "parrains" rencontrés alors...

« Aussi bien la préparation immédiate que l'accompagnement plus prolongé doivent assurer que les fiancés ne voient pas le mariage comme la fin du parcours, mais qu'ils assument le mariage comme une vocation qui les lance vers l'avant, avec la décision ferme et réaliste de traverser ensemble toutes les épreuves et les moments difficiles. La pastorale pré-matrimoniale et la pastorale matrimoniale doivent être avant tout une pastorale du lien, par laquelle sont apportés des éléments qui aident tant à faire mûrir l'amour qu'à surpasser les moments durs »⁵.

*Après avoir été revu par le Conseil Presbytéral
Digne, le 20 juin 2016*

+Jean-Philippe Nault
évêque de Digne, Riez et Sisteron

⁵ Pape François, Exhortation post synodale *Amoris Lætitia* n° 211, Rome 2016.